

Election présidentielle d'octobre 2015

Youssouf Bakayoko annonce la date dépôt des candidatures

Le Président de la CEI, M. Youssouf Bakayoko, dans une adresse à la nation ce mardi 28 Juillet 2015 a fait le bilan du recensement électoral et annoncé la date des dépôts de candidatures pour l'élection présidentielle d'octobre.

- **Chers frères et sœurs,**
- **Chers amis de la Côte d'Ivoire,**
- **Mmes et MM.,**

Comme je vous l'annonçais le jeudi 28 mai 2015, l'opération de recensement des électeurs, conduite par notre Institution, dans le cadre du processus de Révision de la Liste Electorale (RLE), a débuté le 1^{er} juin 2015, sur l'ensemble du territoire national et à partir du 09 juin dans 19 pays retenus pour la présidentielle d'octobre 2015.

Je voudrais rappeler que cette opération concernait deux catégories de populations cibles, à savoir:

- **Catégorie 1** : les personnes figurant sur la Liste Electorale de 2010, au nombre de 5 725 722, et les " anciens mineurs" de 2009-2010, au nombre de 207 213, titulaires de la Carte Nationale d'Identité, désormais majeurs, soit **5 932 935 personnes au total**.
- **Catégorie 2** : les nouveaux requérants c'est-à-dire les personnes non encore inscrites sur la liste électorale.

Au 30 juin 2015, date initiale d'achèvement de l'opération, et à la demande de la quasi-totalité des formations politiques, et d'une frange importante de nos populations ainsi que d'élus locaux, nous avons été amenés à prolonger l'opération de deux semaines, soit jusqu'au 12 juillet 2015, en accord avec le Gouvernement.

Ainsi, durant six semaines, nous avons déployé plus de 8000 jeunes pour la collecte des données des requérants, en collaboration avec la Société SAFRAN MORPHO, sous la supervision de nos 540 Commissions Locales. 2000 équipes fixes et 500 équipes mobiles, composées de 3 agents chacune, ont constitué le dispositif mis en place sur le terrain pour l'opération.

Comme nous l'avons indiqué il y a quelques jours, par les voix de la Porte-parole de notre Institution et du Commissaire Supérieur Général de la RLE, l'opération de recensement des électeurs s'est déroulée sans heurts, ni incidents majeurs.

Les unités de Police et de Gendarmerie, appuyées par les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire, dans les zones où leur présence s'avérait nécessaire, ont assuré la sécurité de nos équipes et des requérants.

En ce qui concerne l'affluence des populations, celle-ci s'est accrue progressivement, au fur et à mesure du déroulement de l'opération. Cette affluence s'est accentuée aussi avec l'effet conjugué de l'implication des partis politiques dans les campagnes de sensibilisation de leurs militants, d'une part, et des mesures diligentes prises par le Gouvernement pour la délivrance, aux populations concernées, des pièces administratives requises pour le recensement, d'autre part.

Au niveau des statistiques, nous avons enregistré les données suivantes :

- 1. Requérants de la catégorie 1** (personnes figurant sur la liste électorale de 2010, ayant changé de domiciliation ou de patronyme) : **765 955**.
- 2. Requérants de la catégorie 2** (nouvelles inscriptions) : **367 569**.

Ces résultats, faut-il le souligner, sont des données brutes provisoires qui seront affinées à l'issue du contentieux de l'inscription sur la liste électorale.

S'agissant du groupe-cible de la catégorie 2, les résultats obtenus sont relativement satisfaisants, lorsque nous nous référons au potentiel de nationaux, non encore inscrits sur la liste électorale, qui disposent des pièces requises. Ce potentiel se situerait en effet dans la fourchette de 450 - 550 000, titulaires effectifs d'une Carte Nationale d'Identification ou d'un Certificat de Nationalité ; plusieurs milliers de ces pièces n'ayant pas encore été retirées par leurs ayants-droit au moment du recensement.

Ainsi, ce sont 74% environ des ivoiriens en âge de voter et disposant des pièces requises pour figurer sur la liste électorale qui se sont faits recenser.

La Commission Electorale Indépendante s'en réjouit, et ce, d'autant plus que le nombre d'inscrits sur la liste électorale définitive pourrait atteindre 6,3 millions, ce qui représenterait une hausse de 10% du nombre d'inscrits de 2010 à 2015 (5,7 à 6,3 millions), contre 6% de 2000 à 2010 (5,4 à 5,7 millions).

Il est à noter par ailleurs qu'au regard des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, le nombre d'inscrits sur la liste électorale représente près de 70% de la population ivoirienne en âge de voter (18 ans et plus s'élevant à 9 millions) ; pourcentage situé dans la fourchette des standards internationaux en la matière.

Mmes et MM., chers frères et sœurs,

Pour la suite du processus de Révision de la Liste Electorale, nous avons publié la liste provisoire le 25 Juillet et entamé son affichage dans les lieux de vote en Côte d'Ivoire et à l'étranger (10 600 environ au total), pour consultation par les populations. Nous ouvrirons ensuite le contentieux de l'inscription sur la liste électorale, à partir du 10 août et ce jusqu'au 02 septembre 2015.

Suivront après, les phases de prise en compte des décisions issues du contentieux, de consolidation de la nouvelle Base de Données Election, de publication de la liste électorale définitive 2015 et enfin de la phase d'impression et de distribution des nouvelles cartes d'électeurs.

Auparavant, et s'agissant d'autres volets des préparatifs du scrutin présidentiel proprement dit, nous ouvrirons la réception des candidatures **le lundi 03 août 2015** ; la date limite de dépôt des candidatures à la CEI étant fixée au **25 août 2015**, soit 60 jours avant la tenue du scrutin, comme prescrit par le code électoral.

Les dates d'ouverture et de clôture de la campagne électorale, ainsi que celle de convocation du collège électoral feront ultérieurement l'objet de décrets, sur proposition de la CEI.

Mmes et MM.,

Je ne saurais terminer mes propos sans exprimer les remerciements et la gratitude de la Commission Electorale Indépendante au Gouvernement, pour les mesures diligentes qu'il a prises pour la sécurisation des opérations terrain, et surtout, pour la forte mobilisation du Corps Préfectoral, des Magistrats et de l'Office National d'Identification en vue de la délivrance des pièces administratives requises pour le recensement des populations.

Nos remerciements et toute notre reconnaissance également à Mme la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, aux partis et groupements politiques, aux Organisations de la Société Civile, au PNUD, au NDI, et à IFES, pour leur contribution hautement significative à la réussite de cette opération de recensement électoral.

Merci à ces milliers de jeunes, agents de recensement, en Côte d'Ivoire et à l'étranger, qui ont fait preuve de discipline et d'un sens élevé de responsabilité.

Je voudrais enfin, en appeler, encore une fois, à l'engagement de toutes les forces politiques de notre pays à œuvrer avec détermination, chacune à son niveau, pour la conduite à bonne fin du cycle électoral en cours, et particulièrement du prochain scrutin présidentiel.

Scrutin de la maturité de notre démocratie ; scrutin de sortie définitive de notre pays des crises inhérentes à la tenue d'élections générales ou locales ; scrutin de stabilisation durable de l'environnement socio-politique de notre cher pays, comme nous le souhaitons tous.

Je vous remercie

Commission

Youssouf BAKAYOKO

Président de la

Electorale Indépendante